

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



NUMÉRO THÉMATIQUE 010 : LE MÉRITE

Décembre 2015

ISSN : 2313-7908

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : **administration@perspectivesphilosophiques.net**

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

Perspectives Philosophiques n°010, Deuxième semestre 2015

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **M. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef adjoint : **M. Assouma BAMB**A, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **M. Blé Silvère KOUAHO**, Maître de Conférences

COMITÉ DE REDACTION

: **M. Abou SANGARÉ**, Maître de Conférences
: **M. Donisongui SORO**, Maître de Conférences
: **M. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités
: **Dr Alexis KOFFI KOFFI**, Maître-Assistant
: **Dr Kouma YOUSOUF**, Maître-Assistant
: **M. Lucien BIAGNÉ**, Maître de Conférences
: **Dr Nicolas Kolotioloma YEO**, Maître-Assistant
: **Dr Steven BROU**, Maître-Assistant

Trésorier : **M. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
M. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

SOMMAIRE

1. La "théorie de l'homme fort": un plaidoyer thrasymaquo-gorgiassien pour une culture du mérite et de l'excellence, Kolotioloma Nicolas YËO.....	1
2. La louange, l'autre nom du mérite dans la structure du penser cartésien, Marcel Silvère Blé KOUAHO.....	18
3. L'élévation à l'héroïsme et à la vie mystique chez Bergson : grâce ou mérite ?, Honoré ELLA.....	33
4. Des perspectives ontologiques aux enjeux socio-anthropologiques du mérite : l'idée d'âmes d'élite chez Bergson, Amani Albert NIANGUI.....	54
5. Les paradoxes épistémologiques d'une discussion autour du mérite du "non" bachelardien, Stevens BROU Gbaley Bernaud.....	79
6. L'uniformité des principes du mérite comme source d'inégalité et d'injustice sociales, Joachim Diamoi AGBROFFI.....	101

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables

horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

NUMÉRO THÉMATIQUE 010 : LE MÉRITE

ARGUMENTAIRE :

Pourquoi engager une réflexion sur le Mérite ? Ne serait-ce pas parce que nous existons, *hic et nunc*, en tant que réalités humaines impliquées dans l'histoire, exposées à la déchéance ? Tout bien considéré, c'est, en général, relativement à l'effort de l'homme qu'il est fait allusion au Mérite. Le Mérite traduit ainsi l'exigence intrinsèque à honorer la personne par la récompense, le besoin d' "estimer" sa valeur. D'où l'idée de reconnaissance.

Le Mérite apparaît, en effet, comme le témoignage de la valeur qui fait de la personne un être digne d'estime et de considération. Cependant, le quotidien de notre existence donne à observer qu'il n'est pas toujours cultivé dans nos sociétés. Pire, on en arrive à la perversion de cette valeur. Comme l'expriment respectivement Yves Michaud et Dominique Girardot, « le mérite est aujourd'hui utilisé comme une machine à justifier toutes les inégalités, y compris les moins justifiables » (*Qu'est-ce que le mérite ?*, 2011). Bien plus, on assiste à la « forclusion de la reconnaissance » (*La Société du mérite. Idéologie méritocratique et violence néolibérale*, 2011). L'anormal se normalise, le démerite supplante le mérite. Les méritants ne sont plus ceux qui sont dignes d'estime, mais ceux qui ont des amitiés, des affinités ethnique, politique, religieuse, idéologique, etc. Plutôt que d'être fondé par l'équité et la justice, le Mérite se trouve perverti. Les sociétés contemporaines, en déliquescence, n'ont-elles pas dit, à jamais, adieu/à-Dieu au Mérite ?

En définitive, dans un monde où les inégalités sociales et les discriminations sont légion, l'évocation de la notion de Mérite ne semble-t-elle pas illusoire ? Y aurait-il encore, aujourd'hui, un intérêt à questionner en direction du Mérite ? Si, selon le mot de Hegel, « philosopher, c'est penser son temps en concepts » (Hegel), n'importe-t-il pas de redonner sens et consistance à la notion de Mérite ? Comment alors appréhender cette notion dans un monde qui semble faire la promotion de la médiocrité ?

**LA "THÉORIE DE L'HOMME FORT" :
UN PLAIDOYER THRASYMAQUO-GORGIASSIEN
POUR UNE CULTURE DU MÉRITE ET DE L'EXCELLENCE**

Kolotioloma Nicolas YÉO

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

RÉSUMÉ :

La "théorie de l'homme fort" de Thrasymaque et de Gorgias est souvent perçue comme une théorie conduisant à la force. Pourtant, plus qu'un appel à la force, cette théorie ouvre la voie à l'idée d'un culte du mérite et de l'excellence. Car, elle articule les trois idées fondamentales suivantes : les hommes ne doivent pas être traités sur une base d'une stricte égalité mais à partir d'une égalité géométrique ; la médiocrité doit être bannie de la société ; seuls le mérite et la recherche de l'excellence doivent être le principe régulateur des relations sociales.

Mots-clés : Égalité, Médiocrité, Mérite, Sophistique, Violence.

ABSTRACT :

The "theory of man stronger" of Thrasymachus and Gorgias is often seen as a theory leading to force. However, more than an appeal to force, this theory opens up the idea of a cult of merit and excellence. For, it articulates the following three basic ideas: men should not be treated on an arithmetic basis of equality but from a geometric equality; mediocrity must be banished from society; only merit and research of excellence should be the regulator principle of social relations.

Key words : Equality, Mediocrity, Merit, Sophistry, Violence.

INTRODUCTION

La "théorie de l'homme fort", dans la perspective thrasymaquo-gorgiassienne, articule l'idée que le plus puissant ou le meilleur est, par nature, celui qui doit diriger les autres. À ce sujet, voici ce que Calliclès,

développant la pensée de Gorgias,¹ et Thrasymaque affirment respectivement : « la justice selon la nature [consiste en ce que] le plus puissant ravisse les biens du plus faible, et que le meilleur commande au médiocre et que celui qui vaut davantage ait une plus grosse part que celui qui vaut moins »² ; « le juste n'est rien d'autre que l'intérêt du plus fort »³. Transcendant l'idée qu'il est possible de considérer les propos de Thrasymaque comme des propos descriptifs, l'on a souvent soutenu que ces deux sophistes sont des partisans d'une violence sociale débridée concentrée entre les mains d'individus barbares. L'une des meilleures expressions de cette idée nous est fournie par Jean Brun qui fait remarquer que « dans le *Gorgias* et dans le livre I de *La République*, Socrate s'attaque à ceux qui se font les apologistes de la force »⁴. Ce qui signifie que Gorgias et Thrasymaque, à qui s'adresse Socrate relativement à la "théorie de l'homme fort", militent en faveur de l'idée qu'il est juste et convenable, pour un individu ou un groupe d'individus, d'imposer leur volonté aux autres par la contrainte physique et morale.

Mais, faut-il, à partir de leur "théorie de l'homme fort", considérer ces deux sophistes comme des apologistes de la force contraignant physiquement et moralement les moins forts au respect absolu des plus forts ? Plus précisément, par-delà la force tyrannique légitime du plus fort que l'on en déduit d'ordinaire, la "théorie de l'homme fort" n'est-elle pas, à proprement parler, une théorie faisant le culte de l'excellence et du mérite ? Telle est la question centrale de la présente contribution. L'intention fondatrice ici est de montrer que la "théorie de l'homme fort" est un véritable plaidoyer en faveur de l'excellence et du mérite. Pour ce faire, le questionnement suivant, en tant qu'il oriente la réflexion, est indispensable : la "théorie de l'homme fort" n'est-elle pas une négation de l'égalité arithmétique souvent contradictoire avec la culture du mérite ? N'articule-t-elle pas, en outre, une dénonciation de la

¹ Dans cette contribution, nous privilégions le nom de Gorgias, car c'est dans la perspective gorgiasienne que Calliclès développe sa pensée.

² PLATON, *Gorgias* in *Protagoras. Gorgias. Ménon*, trad. Alfred Croiset, Paris, Les Belles Lettres, 1984, 488 b.

³ THRASYMAQUE, Chalcédoine De, « Témoignages anciens sur la vie et l'œuvre de Thrasymaque » in *Les Sophistes*, vol. II, traduit, présenté et annoté sous la direction de Jean-François Pradeau, Paris, Flammarion, 2009, p. 23.

⁴ BRUN, Jean, *Platon et l'académie*, Paris, P.U.F., Que sais-je ?, n°880, 1960, p. 37.

médiocrité ? N'exprime-t-elle pas, enfin, la nécessité du mérite et de l'excellence dans la société ?

La démarche heuristique utilisée pour soutenir notre thèse se veut essentiellement exégétique et est organisée autour de trois principaux points. Le premier met l'accent sur la négation de l'égalité arithmétique au profit de l'égalité géométrique, fondement indispensable à toute culture du mérite, déductible de "la théorie de l'homme fort". Le deuxième montre que cette théorie thrasymaquo-gorgiassienne exprime un refus de la médiocrité. Le troisième présente les fondements théoriques du culte du mérite et de l'excellence que nous décelons dans ladite théorie de Thrasymaque et de Gorgias.

I- LA "THÉORIE DE L'HOMME FORT" OU LE REFUS DE L'ÉGALITÉ ARITHMÉTIQUE

Refuser l'égalité arithmétique, c'est-à-dire l'égalité à travers laquelle les éléments comparés ont strictement la même valeur, peut paraître contradictoire et sans intérêt pour quiconque veut aborder la question du mérite et de l'excellence. Précisément, l'on pourrait considérer que la culture du mérite et de l'excellence ne saurait prospérer que dans un cadre référentiel « d'égale participation »⁵ à travers lequel tous les protagonistes sont jugés de manière égalitaire et équitable. Car, le mérite n'est envisageable qu'avec des compétiteurs ayant des chances égales, au départ.

Pourtant, que le mérite repose, au départ, sur des chances égales pour les différents compétiteurs, cela n'exclut en rien l'idée d'inégalité dont il doit être également chargé. En effet, dans le mérite subsiste, au terme de la compétition, l'idée de sélection ou de stratification. Or, la sélection d'un meilleur se fait toujours par le biais d'un traitement inégalitaire supposant la supériorité des meilleurs sur les faibles. Il y a donc nécessairement l'établissement d'une inégalité légitime entre les protagonistes pour que le mérite ait un sens véritable. Autrement dit, à parler de mérite, il faut

⁵ FRASER, Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? : reconnaissance et redistribution*, trad. Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte, 2005, p. 82.

forcément s'attendre à un traitement inégalitaire des différents protagonistes. Ne pas admettre cette nécessaire inégalité sur la base de laquelle se fait la récompense du meilleur conduit inéluctablement à une impasse. C'est cela que traduit Yves Michaud lorsqu'il déclare : « L'égalité est contradictoire avec le mérite »⁶. Autrement dit, l'inégalité est l'étoffe fondamentale du mérite. Le mérite ne s'articule pas uniquement autour de l'égalité ; il suppose aussi et surtout l'inégalité, même si celle-ci est souvent voilée.

Dans la pensée thrasymaquo-gorgiassienne, il ne fait l'ombre d'aucun doute, la "théorie de l'homme fort" articule une dénonciation de cette égalité stricte ou arithmétique souvent contraire aux principes du mérite. En effet, dans le cadre de la justice sociale, Thrasymaque a toujours considéré que le juste et l'injuste ne sont pas égaux. Il déclare que « l'homme juste est en toutes circonstances placé dans une position inférieure à l'homme injuste »⁷. À partir de cette déclaration, il apparaît clairement que, pour Thrasymaque, le juste est inférieur à l'injuste. Pour cela, il ne saurait être traité sur une base égalitaire avec l'injuste. En l'affirmant, Thrasymaque s'oppose clairement à la stricte égalité ou à l'égalité arithmétique qui sape les fondements de la recherche du mérite et de l'excellence.

Les divers domaines à travers lesquels Thrasymaque montre que le juste ne peut être comparé à l'injuste apparaissent comme les éléments de preuve que ce sophiste mobilise pour corroborer son refus de l'égalité stricte. Il soutient que, dans plusieurs domaines, tels que « les associations à but lucratif, le service et la conduite des affaires de l'État »⁸, « l'honnêteté dans le versement de l'impôt et (...) la réception des subsides publics »⁹, le juste est à tout point de vue inférieur à l'injuste. Que l'on en juge par ses propres mots :

« Dans les associations mutuelles, partout où un homme juste s'associe à un homme injuste, tu ne trouveras jamais qu'au moment où l'association

⁶ MICHAUD, Yves, *Qu'est-ce que le mérite ?*, Paris, Bourin, 2009, p. 12.

⁷ PLATON, *La République I* in *Œuvres complètes*, trad. sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2011, 343 d.

⁸ MACÉ, Armand, « Un monde sans pitié : Platon à l'école de Thrasymaque de Chalcédoine » in *Philosophie antique*, n°8, 2008, p. 48.

⁹ MACÉ, Armand, Op. cit., p. 48.

se dissout le juste a plus que l'injuste, mais moins. Ensuite dans les affaires de la cité, s'il se trouve que des levées d'impôt ont lieu, le juste, à richesse égale, contribue davantage, et l'injuste moins ; s'il y a des rétributions, l'un ne touche rien, l'autre récolte beaucoup. Et lorsque chacun exerce quelque magistrature, il revient à l'homme juste, même s'il ne subit pas d'autre dommage, de souffrir parce qu'il néglige sa maison et qu'il ne profite en rien du service public, du fait qu'il est juste. (...) À l'injuste, il revient le contraire de tout cela »¹⁰.

À l'analyse, il ressort que, pour Thrasymaque, dans les associations mutuelles où chacun (le juste et l'injuste) doit réaliser des gains, l'injuste a plus de profits que le juste. De plus, lorsque, dans le cadre fiscal, où il s'agit de déboursier de l'argent, l'injuste débourse moins que le juste. Dans l'exercice des responsabilités sociales, en outre, l'injuste profite plus que le juste. En un mot, dans tous les cas de figure, l'injuste et le juste ne sauraient être traités sur un pied d'égalité. Le premier est toujours supérieur au second. Ainsi, l'on l'aura compris, ce qui se profile dans ces développements, c'est l'idée que Thrasymaque est un dénonciateur de la stricte égalité.

S'il vrai que l'identité des législateurs diffère de Thrasymaque à Gorgias, le premier considérant les dirigeants comme ceux qui élaborent les lois et le second considérant plutôt les faibles comme les initiateurs des lois, leurs conceptions de la stricte égalité ne s'opposent pas fondamentalement. En fait, Gorgias abonde dans le même registre de dénonciation de l'égalité arithmétique que Thrasymaque, lorsque, par l'entremise de Calliclès, il affirme : « Ce qui plait aux faibles, c'est d'avoir l'air d'être égaux à de tels hommes [les plus forts], alors qu'ils leur sont inférieurs »¹¹. Comme l'on s'en aperçoit, Gorgias exprime ici son dédain clair pour une attitude des faibles que l'on pourrait jugée malencontreuse. Celle-ci consiste, pour eux, à se considérer comme des équivalents des plus forts. Dans la perspective gorgiasienne, un homme faible n'est aucunement comparable à un homme fort. En tant que tel, il ne doit, en aucun cas, être traité comme l'équivalent de l'homme fort. À l'inverse, le fort ne doit pas non plus être forcé à se rabaisser au stade du faible. Dans cette logique, il est véritablement inconcevable de réduire à néant

¹⁰ THRASYMAQUE, Chalcédoine De, Op. cit., p. 25.

¹¹ PLATON, *Gorgias* in *Œuvres complètes*, trad. sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2011, 483 c.

les efforts du fort en lui demandant de fournir moins d'efforts pour tenir compte du faible.

Gorgias marque encore plus son rejet de la stricte égalité entre les forts et les faibles en réfutant la démarche des Athéniens consistant à inculquer aux faibles des contre-valeurs comme celle de l'égalité. Ses propos nous révèlent de manière précise la quintessence de son refus de la contre-valeur que constitue, pour lui, l'égalité stricte :

« Chez nous, [affirme-t-il], les êtres les meilleurs et les plus forts, nous commençons à les façonner, dès leur plus jeune âge, comme on fait pour dompter les lions ; avec des formules magiques et nos tours de passe-passe, nous en faisons des esclaves, en leur répétant qu'il faut être égal aux autres et que l'égalité est ce qui est beau et bon »¹².

Gorgias décrit ici une ligne d'argumentation qui s'attaque aux stratégies utilisées par les Athéniens pour conduire les plus forts vers une acceptation de l'égalité stricte. L'enjeu de cette argumentation demeure la remise en cause de l'idée que la recherche de la stricte égalité est ce qui est normal. En fait, il faut, dans la perspective de Gorgias, renoncer à cette forme d'égalité.

Le renoncement à la stricte égalité chez ces deux sophistes ne doit pas être compris comme un désaveu de toute forme d'égalité. Il y a bien, chez eux, contrairement à ce qu'affirme Platon dans le *Gorgias*,¹³ une forme d'égalité que l'on pourrait baptiser d'égalité géométrique. L'égalité géométrique est une égalité à travers laquelle les entités comparées ne le sont pas sur une base égalitaire, mais sur la base des valeurs intrinsèques de chaque entité. Bien comprise, l'égalité géométrique est fondée sur une correspondance de valeurs au sens où plusieurs éléments réunis peuvent avoir la même valeur qu'un seul.

C'est à cette forme d'égalité que Gorgias et Thrasymaque nous semblent donner leur assentiment. Nous en voulons pour preuve leurs déclarations respectives suivantes : « Un homme intelligent est supérieur à des milliers

¹² PLATON, *Gorgias* in *Œuvres complètes*, Op. cit., 483 e.

¹³ Idem, 508a.

d'autres qui, eux, sont sans intelligence »¹⁴ ; « lorsqu'un homme, en plus de la fortune des citoyens, s'empare de leur personne et les asservit, (...) il est appelé heureux et fortuné »¹⁵. L'intérêt de ces propos réside dans la comparaison que Thrasymaque et Gorgias établissent entre des personnes prises individuellement et des groupes de personnes. Il y a, d'un côté, "l'homme intelligent" ou encore "l'homme qui asservit" et, de l'autre, des milliers de "personnes sans intelligence" ou l'ensemble des "citoyens". Le seul homme intelligent ou fort est mis en rapport avec un groupe d'individus. Et Gorgias considère qu'il a une valeur plus importante que celle de la multitude constituée des citoyens. D'où l'idée d'égalité géométrique entre entités inégales propice à la culture du mérite, laquelle est fondée sur la reconnaissance de la supériorité d'un seul individu sur plusieurs autres personnes.

À ce niveau de notre développement, l'on s'aperçoit que la "théorie de l'homme fort" milite en faveur de l'égalité géométrique fondée sur la distinction des individus qualitativement supérieurs aux autres. Cela constitue déjà, en soi, un culte du mérite et de l'excellence. Mais, en plus de la nécessité de l'égalité géométrique, la pensée de Thrasymaque et de Gorgias conduit également à l'idée d'une dénonciation de la médiocrité.

II- LA PENSÉE THRASYMAQUO-GORGIASSIENNE DE L'HOMME FORT OU LE REFUS DE LA MÉDIOCRITÉ

Il est possible de déduire un refus de la médiocrité de la "théorie de l'homme fort" de Gorgias et de Thrasymaque. En d'autres termes, Thrasymaque et Gorgias peuvent être considérés comme des penseurs qui récuse la tendance à l'insuffisance qualitative ou à la pauvreté en ambition.

Pour ce qui est de Gorgias précisément, la "théorie de l'homme fort", telle qu'il l'élabore, exprime essentiellement une dénonciation du renoncement à l'excellence. En fait, Gorgias s'oppose à la pauvreté en ambition et à la tendance à se contenter du minimum dans le cadre des valeurs sociales.

¹⁴ Ibidem, 490 a.

¹⁵ PLATON, *La République*, trad. Robert Baccou, Paris, Garnier Flammarion, 1966, 343a-345c.

Pour exprimer son désaccord avec ceux qui ont tendance à renoncer à toute recherche de l'excellence en se complaisant dans la médiocrité sociale, Gorgias commence par s'interroger sur l'identité des législateurs. À la question "qui sont les personnes qui élaborent les lois ?", il répond que, ce ne sont ni les dirigeants, ni les représentants du peuple, comme cela se fait aujourd'hui. « Ce sont [plutôt] les faibles, la masse des gens »¹⁶. Si ce sophiste rappelle l'identité de ceux qui lui apparaissent comme les législateurs dans une cité, cela n'est pas sans raison. C'est justement que Gorgias veut montrer que les législateurs, en l'occurrence les pauvres, ne légifèrent pas avec objectivité. Les lois qu'ils élaborent sont arbitrairement orientées vers la défense de leurs intérêts envers et contre les plus forts déterminés à transcender les masses populaires. Gorgias fait remarquer, dans ce sens, que « c'est (...) en fonction d'eux-mêmes et de leur intérêt personnel que les faibles font les lois, qu'ils attribuent les louanges, qu'ils répartissent les blâmes »¹⁷. Ce qui les conduit, comme le souligne Nietzsche, « à exiger de la force qu'elle ne se manifeste pas comme force, qu'elle ne soit pas volonté de domination »¹⁸. Ainsi, pour s'opposer efficacement à la force des forts, les faibles élaborent les lois sur mesure pour se faire plaisir eux-mêmes.

C'est au cœur de cette législation arbitraire des faibles que Gorgias loge son refus de la médiocrité. Grâce aux lois, en effet, les faibles empêchent les forts d'exceller, se présentant ainsi comme des partisans de la médiocrité. Ils manipulent les lois qui deviennent, pour eux, un stratagème pour contrarier les forts dans leur quête d'excellence. Les faibles, affirme Gorgias, « veulent faire peur aux hommes plus forts qu'eux et qui peuvent leur être supérieurs. C'est pour empêcher que ces hommes ne leur soient supérieurs qu'ils disent qu'il est vilain, qu'il est injuste, d'avoir plus que les autres et que l'injustice consiste justement à vouloir avoir plus »¹⁹. En d'autres termes, les faibles ne sont que des médiocres qui érigent la médiocrité en principe. Dans leur

¹⁶ PLATON, *Gorgias* in *Œuvres complètes*, Op. cit., 483 b.

¹⁷ PLATON, *Gorgias* in *Œuvres complètes*, Op. cit., 483 b.

¹⁸ NIETZSCHE, Friedrich, *Généalogie de la morale*, trad. Eric Blondel, Paris, Garnier Flammarion, 1996, p. 56.

¹⁹ PLATON, *Gorgias* in *Œuvres complètes*, Op. cit., 483 c.

entendement, tous ceux qui veulent se hisser au-dessus de la masse doivent être légalement détournés de cet objectif.

Gorgias ne peut accepter une telle approbation de la médiocrité qui, au fond, est une désapprobation de l'excellence et du mérite. Il appelle de tous ses vœux la venue d'un homme courageux pour secouer et réduire en miettes les fatras, les grimoires et toutes ces lois contre-nature qui empêchent les forts de surclasser les faibles. Il affirme clairement cette idée en ces termes :

« s'il arrivait qu'un homme eût la nature qu'il faut pour secouer tout ce fatras, le réduire en miettes et s'en délivrer, si cet homme pouvait fouler aux pieds nos grimoires, nos tours de magie, nos enchantements et aussi toutes nos lois qui sont contraires à la nature, (...), alors, à ce moment-là, le droit de la nature brillerait de tout son éclat »²⁰.

Il va sans dire que le vœu ardent de Gorgias est de supprimer toutes les lois et les systèmes sociaux contre-nature, c'est-à-dire les principes et les systèmes d'organisations sociales, qui maintiennent les hommes dans la médiocrité, en les empêchant de s'élever vers l'excellence. Dmitri Georges Lavroff a bien cerné ce refus gorgiassien de la médiocrité lorsqu'il note, fort à propos, que le Calliclès du *Gorgias* « condamne la démocratie athénienne comme étant le règne des médiocres et des incompetents »²¹. Selon lui, ce qu'il convient de retenir de la pensée gorgiassienne, c'est la réfutation de l'incompétence et de la médiocrité.

Tout comme Gorgias, Thrasymaque ne dénonce pas moins la médiocrité. En effet, s'il est vrai qu'à l'instar de Gorgias, sa pensée ne considère pas la loi comme « l'œuvre des faibles qui entendent se protéger des êtres que la nature a rendu plus forts »²², cela ne signifie pas qu'elle ne dénonce pas la médiocrité. Les réflexions de Thrasymaque sur l'erreur permettent de soutenir cette position. Il s'attaque à l'erreur, entendue comme un défaut de justesse. Selon lui, le défaut de justesse est injustifiable et inadmissible. Il va jusqu'à soutenir que, quelle que soit sa corporation, si un homme considéré comme un expert

²⁰ Idem, 484 a.

²¹ LAVROFF, Dmitri Georges, *Histoire des idées politiques de l'Antiquité à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Dalloz, 2007, p. 14.

²² MACÉ, Armand, Op. cit., p. 51.

dans son domaine est coupable d'un défaut de justesse, il ne mérite plus son titre. Celui-ci doit lui être retiré. L'argumentaire que développe Thrasymaque, à ce sujet, est le suivant :

« Appelles-tu médecin celui qui se trompe au sujet des malades, du fait même qu'il se trompe ? Ou encore expert en calcul, celui qui se trompe dans son calcul, au moment même où il fait l'erreur, et du fait même de son erreur ? À mon avis, nous recourons alors à une manière de parler, quand nous disons que le médecin s'est trompé, que l'expert en calcul, que le grammairien se sont trompés. Je pense que chacun d'eux, dans la mesure où il correspond au nom que nous lui attribuons, ne se trompe jamais. Si bien qu'à parler rigoureusement, aucun expert dans un art ne se trompe, car il ne se trompe que dans la mesure où son savoir l'abandonne, et dans ce cas, il n'est plus expert dans un art »²³.

Ce propos souligne, à grands traits, le mépris de Thrasymaque pour l'erreur ou le manque de justesse. D'après lui, le médecin, l'expert en calcul, le grammairien et tout autre spécialiste n'ont pas le droit de se tromper au risque de se voir privés de leurs titres. S'il en est ainsi, c'est pour la simple et bonne raison que le médecin et le grammairien coupables d'erreur apparaissent comme des médiocres, des incapables qui ne méritent pas leurs titres.

Contre cette thèse Thrasymaquo-gorgiasienne, il est possible de faire remarquer que la médiocrité n'a pas toujours été perçue négativement. Des penseurs tels que Bénédikte Andersson et Véronique Denizot, à la suite d'Horace, n'ont eu de cesse de souligner que la vie ne peut se passer de la médiocrité. Ils écrivent : « La vie idéale se situe dans la médiocrité, entre la pauvreté qui menace le confort personnel, et le luxe inutile, prétexte à la jalousie de l'entourage »²⁴. L'enjeu de ces propos est de montrer que la médiocrité doit être admise dans la société en ce sens qu'elle constitue le fondement de la vertu morale du juste milieu, de la modération et de l'humilité. L'une des formes les mieux élaborées de l'admiration de la médiocrité est l'*aureas mediocritas*, c'est-à-dire la médiocrité d'or. Elle aboutit finalement à l'idée qu'il convient « de passer inaperçu, en ne suscitant ni la

²³ PLATON, *La République I* in *Œuvres complètes*, Op. cit., 340 d.

²⁴ ANDERSSON, Bénédikte ; DENIZOT, Véronique, Op. cit., p. 87.

pitié ni l'envie des autres »²⁵. En tant qu'elle apparaît comme une licence accordée aux faibles de demeurer dans leur état de faiblesse, cette conception s'inscrit dans une logique contraire à la "théorie de l'homme fort".

Cependant, s'il est vrai que « passer inaperçu » est une vertu, celle de la recherche du juste milieu au sens aristotélicien du terme, il est bien de reconnaître qu'elle ne suscite et ne stimule pas la volonté de se surpasser pour surclasser les autres. En effet, le partisan du juste milieu a tendance à limiter ses capacités et à réduire ses efforts au minimum acceptable. Par voie de conséquence, les personnes qui l'entourent ne trouvent pas de modèles de recherche d'excellence à imiter ou à respecter. C'est en cela que la "théorie de l'homme fort" conserve tout son intérêt.

Comme l'on s'en aperçoit, la dénonciation de la médiocrité, même si elle n'est pas admise par des penseurs, tels que Bénédikte Andersson et Véronique Denizot, est bien l'un des thèmes majeurs déductible de la "théorie de l'homme fort" de Thrasymaque et de Gorgias qu'il est possible de lire comme un éloge du mérite et de l'excellence. Toutefois, si cela ne suffit pas à convaincre de ce que la pensée de ces deux sophistes articule une apologie du mérite et de l'excellence, il convient de considérer l'intérêt théorique que la "théorie de l'homme fort" accorde au culte du mérite et à l'excellence.

III- LA THÉORIE THRASYMAQUO-GORGIASSIENNE DU PLUS FORT : UN CULTE DU MÉRITE ET DE L'EXCELLENCE

Le culte du mérite et de l'excellence est l'une des idées-forces déductibles de la "théorie de l'homme fort" de Thrasymaque et de Gorgias. En fait, en prônant l'idée qu'il est juste que « le plus puissant ravisse les biens du plus faible, et que le meilleur commande au médiocre et que celui qui vaut davantage ait une plus grosse part que celui qui vaut moins »²⁶, il est possible d'affirmer que la pensée thrasymaquo-gorgiassienne accorde, par là, ces lettres de noblesse à la culture du mérite et de l'excellence. Cette idée de culte du mérite et de l'excellence déductible de la "théorie de l'homme fort" découle

²⁵ Idem.

²⁶ PLATON, *Gorgias in Protagoras. Gorgias. Ménon*, Op. cit., 488 b.

de l'analyse des expressions clés des déclarations de ces sophistes, telles que « le plus puissant », « le meilleur », « celui qui vaut davantage »²⁷. À travers ces expressions, il y va du pouvoir, de la supériorité, de la qualité, de l'efficacité ou encore de la valeur des différents individus. Concrètement, il s'agit de comprendre, par ces expressions, que seuls les individus capables de prouver qu'ils peuvent dominer les autres ou encore de prouver qu'ils peuvent être supérieurs aux autres en tout, en montrant que leur efficacité surpasse la leur, méritent le privilège et les honneurs de la gestion des biens de la cité. Ce qui n'est rien d'autre qu'une exhortation à la recherche de l'excellence traduite par ce que Thrasymaque nomme « un intérêt particulier (...) d'atteindre sa perfection le plus possible »²⁸.

En sus, la définition que Gorgias, lui-même, donne à l'expression « puissant » suggère bien l'idée d'excellence en ce sens que le plus fort ou le puissant est un individu qui transcende en qualité la masse populaire. Voici sa proposition de définition de l'expression « puissant » :

« Quand je parle des puissants, [affirme Calliclès], je n'entends pas par là les cordonniers ni les cuisiniers, mais ceux dont l'intelligence se porte vers les affaires de l'État, pour le bien gouverner, et qui ne sont pas seulement intelligents, mais en outre courageux, parce qu'ils sont capables d'exécuter ce qu'ils ont conçu et ne reculent pas par faiblesse d'âme devant la difficulté de la tâche »²⁹.

À partir de là, il apparaît clairement que l'homme puissant est aussi bien un être intelligent que courageux. En effet, il possède une grande intelligence lui conférant l'aptitude de la gestion des affaires étatiques. Mais, au-delà de cela, il est capable de faire exécuter ses décisions dans la mesure où il possède une grandeur d'âme lui permettant de ne pas reculer devant les difficultés et les obstacles. En un mot, le puissant possède des aptitudes extra-ordinaires, c'est-à-dire des aptitudes au-dessus de celles de la masse, lui donnant les moyens et les qualités de la gestion de la chose publique. Dans cette perspective, il n'est donc pas élu arbitrairement, mais en fonction de son mérite.

²⁷ Idem.

²⁸ PLATON, *La République I* in *Œuvres complètes*, Op. cit., 341 d.

²⁹ Idem.

Cette conception de mérite et d'excellence que nous déduisons de la "théorie de l'homme fort" de Thrasymaque et de Gorgias ne rencontre pas l'assentiment de René Lefebvre, Dmitri Georges Lavroff et Jean-Marie Bertrand. Ils soutiennent que, loin d'être un culte du mérite, la "théorie de l'homme fort" est une théorie brutale ayant la force pour corollaire. Parlant de Thrasymaque, Lavroff écrit qu'il « nie l'État et le droit et soutient que seule la force règle les relations sociales »³⁰. Dans la même veine, René Lefebvre déclare, au sujet du Calliclès du *Gorgias*, ce qui suit : « Calliclès, qui incarne le puissant animé par un désir de domination, estime que "la justice consiste en ce que le meilleur ait plus que le moins bon et le plus fort plus que le moins fort (...) ". Si le fort domine le moins fort, c'est là le signe que c'est juste»³¹. Il en résulte que, pour eux, Thrasymaque et Gorgias sont des partisans de la force. Ils auraient développé une théorie de la force incarnant la domination du plus fort sur les plus faibles. En conséquence, une telle théorie ne saurait être conçue comme une exhortation au mérite et à l'excellence.

Pourtant, reconnaître un "plus fort que soi" et que ce statut lui confère des droits n'est pas, en soi, subir une violence. Car, si le verbe « dominer » que Gorgias et Thrasymaque utilisent chacun peut signifier exercer une suprématie, il peut également exprimer le fait de rester maître des circonstances en se montrant infiniment supérieur aux autres. Ce qui n'articule rien de violent. Cela suppose, au contraire, la reconnaissance raisonnée de ses insuffisances et, par ricochet, le respect de la supériorité du plus fort. Pour nous, c'est sous ce dernier angle qu'il convient de comprendre la théorie de l'homme fort en ce sens que la domination du plus fort sur le plus faible dont parlent ces sophistes n'est pas uniquement physique. Elle est aussi intellectuelle au sens de : « Être supérieur, être plus fort, être meilleur » du point de vue de l'« intelligence »³². Une telle domination intellectuelle est également à distinguer de « la violence morale ou symbolique »³³, dont parle Véronique Le Goaziou, et qui constitue une atteinte à la dignité. Car, ces sophistes ne parlent pas de supériorité ou de

³⁰ LAVROFF, Dmitri Georges, Op. cit., p. 14.

³¹ LEFEBVRE, René, *La justice*, Paris, Ellipses, 2000, p. 12.

³² PLATON, *Gorgias* in *Œuvres complètes*, Op. cit., 488 c.

³³ GOAZIOU, Véronique Le, *La violence*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2004, p. 10.

domination morale, mais de supériorité ou de domination intellectuelle. La domination intellectuelle est ni plus ni moins un appel à l'exercice soutenu de l'activité intellectuelle de l'homme.

C'est pourquoi, contrairement à l'image qu'élabore Platon de Thrasymaque et du Calliclès du *Gorgias*, en les présentant respectivement comme un plébéien violent et comme un individu éhonté ne ressentant aucun scrupule à défendre l'injustice contre la justice, il convient de retenir que ces sophistes sont des partisans de l'aristocratie. Autant dire qu'ils prônent l'idée d'une émergence d'un groupe de personnes éminentes caractérisées par leurs qualités humaines et leurs compétences remarquables.

En cela, similaire à la thèse du philosophe-roi de Platon, les plus forts, dans l'entendement de Gorgias et de Thrasymaque, sont les meilleurs à tout point de vue et dans tous les domaines. En effet, comme nous l'avons montré relativement la question de la gestion et de l'organisation de la cité,³⁴ la pensée thrasymaquo-gorgiassienne peut être inscrite dans le même registre que celle de Platon. Or, s'il est admis, ainsi que le souligne Francesco Fronterotta, que l'une des tâches que Platon s'est assignée, c'est d' « établir un ordre proportionnel parmi les citoyens, en établissant le règne des plus méritants et des plus vertueux »³⁵, il convient de reconnaître que Thrasymaque et Gorgias peuvent être également considérés comme des défenseurs du mérite et de l'excellence. En ce qui concerne le Calliclès du *Gorgias*, Lavroff confirme l'idée qu'il est un aristocrate en ces termes : « La force dont Calliclès tient compte est aussi bien la force physique que celle de l'esprit. Par la défense de ce thème, Calliclès est l'allié des aristocrates et des oligarques »³⁶. Quant à Thrasymaque, Mauro Bonazzi a indiqué que ses thèses constituent une dénonciation de la démocratie qui serait « le gouvernement d'une partie, du *demos* justement, mais pas des meilleurs »³⁷. Ce qui revient à dire

³⁴ Cf. notre contribution « La justice sociale chez Platon et chez les sophistes Thrasymaque et Gorgias » in *Échanges*, vol. 1, n°001, pp. 65-78.

³⁵ FRONTEROTTA, Francesco, « Platon » in *Philosophie antique*, Paris, P.U.F., 2010, p. 87.

³⁶ LAVROFF, Dmitri Georges, Op. cit., p. 14.

³⁷ BONAZZI, Mauro, « Thrasymaque, la *polis* et les dieux » in *Philosophie antique*, n°8, 2008, p. 75.

implicitement que Thrasymaque attache du prix à toute gouvernance qui fonde son mode de dévolution du pouvoir sur le principe du meilleur. Il est, de ce point de vue, un aristocrate.

Comme on le voit, l'intérêt des développements sus-esquissés réside dans l'idée que la "théorie de l'homme fort" de Gorgias et de Thrasymaque est l'expression d'un culte du mérite et de l'excellence.

CONCLUSION

L'idée que la "théorie de l'homme fort" est une apologie de la force débridée apparaît comme l'interprétation la plus crédible des pensées des sophistes Gorgias et Thrasymaque. Cette idée est d'autant plus admise que des penseurs de renom tels que Jean Brun ou encore Jean-Marie Bertrand lui ont accordé un intérêt particulier. Pourtant, lire la "théorie de l'homme fort" à travers ce seul prisme rigide et réducteur de la force fait courir le risque de perdre de vue l'une des idées importantes déductibles de cette théorie, à savoir la culture du mérite et de l'excellence. Pour nous, en considérant attentivement la "théorie de l'homme fort", l'on s'aperçoit qu'elle articule une culture du mérite et de l'excellence. Cette conception trouve son fondement, d'abord, dans la négation de l'égalité arithmétique au profit de l'égalité géométrique, ensuite, dans la dénonciation de la médiocrité et, enfin, dans la théorisation du mérite et de l'excellence, que nous décelons dans ladite théorie de Thrasymaque et de Gorgias.

Il convient donc de retenir que la juste idée qu'il convient de garder à l'esprit sur la "théorie de l'homme fort" de Thrasymaque et de Gorgias, ce n'est pas qu'elle conduit à la force, mais qu'elle constitue, au contraire, un culte du mérite et de l'excellence. En fait, ces deux sophistes semblent avoir compris, très vite, que « la société juste à laquelle tout le monde aspire ne peut se concevoir que comme une société qui respecte les talents et laisse l'esprit

d'entreprise s'exprimer »³⁸. Ainsi, les hommes ne doivent pas être traités sur un pied d'égalité, mais en fonction de leurs valeurs intrinsèques.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSSON, Bénédikte ; DENIZOT, Véronique, « Vertu morale et vice poétique » in *Éloge de la médiocrité : le juste milieu à la Renaissance*, Paris, Éditions ULM, 2005.

BONAZZI, Mauro, « Thrasymaque, la polis et les dieux » in *Philosophie antique*, n°8, 2008, pp. 61-84.

BRUN, Jean, *Platon et l'académie*, Paris, P.U.F., Que sais-je ?, n°880, 1960.

DANIEL, Jean-Marc, *Le socialisme de l'excellence : combattre les rentes et promouvoir les talents*, Paris, François Bourin, 2011.

FRASER, Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? : reconnaissance et redistribution*, trad. Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte, 2005.

FRONTEROTTA, Francesco, « Platon » in *Philosophie antique*, Paris, P.U.F., 2010.

GOAZIOU, Véronique Le, *La violence*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2004.

LAVROFF, Dmitri Georges, *Histoire des idées politiques de l'Antiquité à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Dalloz, 2007.

LEFEBVRE, René, *La justice*, Paris, Ellipses, 2000.

MACÉ, Armand, « Un monde sans pitié : Platon à l'école de Thrasymaque de Chalcédoine » in *Philosophie antique*, n°8, 2008, pp. 33-60.

MICHAUD, Yves, *Qu'est-ce que le mérite ?*, Paris, Bourin, 2009.

NIETZSCHE, Friedrich, *Généalogie de la morale*, trad. Eric Blondel, Paris, Garnier Flammarion, 1996.

PLATON, *La République*, trad. Robert Baccou, Paris, Garnier Flammarion, 1966.

PLATON, *Gorgias* in *Protagoras. Gorgias. Ménon*, trad. Alfred Croiset, Paris, Les Belles Lettres, 1984.

³⁸ DANIEL, Jean-Marc, *Le socialisme de l'excellence : combattre les rentes et promouvoir les talents*, Paris, François Bourin, 2011, p. 10.

PLATON, *Gorgias* in *Œuvres complètes*, trad. sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2011.

PLATON, *La République I* in *Œuvres complètes*, trad. sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2011.

THRASYMAQUE, Chalcédoine De, « Témoignages anciens sur la vie et l'œuvre de Thrasymaque » in *Les Sophistes*, vol. II, traduit, présenté et annoté sous la direction de Jean-François Pradeau, Paris, Flammarion, 2009.

YÉO, Kolotioloma Nicolas, « La justice sociale chez Platon et chez les sophistes Thrasymaque et Gorgias » in *Échanges*, vol. 1, n°001, pp. 65-78.